

LA CAF DANS LES TERRITOIRES



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018

La Caf en Essonne

La Caf de l'Essonne compte **232 840 allocataires** au 31 décembre 2018, soit 5 300 allocataires de plus qu'en 2017 (+ 2,3 % contre + 1,5 % l'année d'avant).

Cette évolution à la hausse résulte de plusieurs facteurs :

- **+ 9,2 % de bénéficiaires** de prestations liées à la précarité (+ 7 100 bénéficiaires), en particulier la prime d'activité (+ 13,1 %),
- **+ 2,3 % de bénéficiaires** d'aides au logement (+ 2 200 bénéficiaires), notamment l'Apl (+ 3,2 %),
- **+ 0,9 % de bénéficiaires** de prestations liées à la famille (+ 1 200 bénéficiaires), principalement l'Ars et l'Aeoh (respectivement + 2,2 % et + 10,9 %).

Au 31 décembre 2018, 48 % des allocataires essonniers perçoivent les allocations familiales et 42 % sont bénéficiaires de prestations logement.

Les minima sociaux (Rsa et Aah) sont versés à 19 % des foyers allocataires essonniers. Les bénéficiaires de la prime d'activité, cumulable avec les deux prestations précédentes, représentent 20 % de la population allocataire. De manière globale, 36 % des allocataires perçoivent une prestation liée à la précarité.

Source : Caf, fichier définitif des allocataires au 31 décembre 2018 (FR6_1218)

Zoom sur l'Essonne

Population totale : 1 314 800 habitants soit 11 % des habitants franciliens

Source : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2019

- Au cours des cinq dernières années, la hausse démographique en Essonne (+ 1 % en moyenne par an) est deux fois supérieure à celle de la région et de la France métropolitaine (+ 0,5 % chacune). Elle s'explique par :
- Un solde naturel positif, à savoir un nombre de naissances supérieur au nombre des décès (+ 0,9 % identique au niveau régional pour + 0,4 % au niveau national),
- Un solde migratoire légèrement positif, à savoir un nombre d'arrivées supérieur au nombre des départs (+ 0,1 % pour - 0,4 % au niveau régional et + 0,1 % au niveau national).

Source : Insee, recensement de la population 2010 et 2015 (dernières données disponibles)

En 2017, l'Essonne a enregistré **18 700 naissances**.

Source : Insee, état civil 2017 (dernières données disponibles)

Au 4^{ème} trimestre 2018, le taux de chômage en Essonne était de 6,8 % contre 7,6 % en Île-de-France et 8,5 % en métropole.

Source : Insee, taux de chômage localisés (dernières données disponibles)

Un public allocataire plutôt familial : 65 % des allocataires essonniers ont un ou plusieurs enfants en 2018 (contre 67 % en 2016)

- Familles monoparentales : 18 % des allocataires (stable par rapport à 2016) ;
- Familles nombreuses (plus de 3 enfants) : 17 % des allocataires (stable par rapport à 2016) ;
- Personnes seules : 32 % des allocataires (contre 30 % en 2016).

Parmi les allocataires de l'Essonne, 30 % ont des ressources inférieures au seuil de bas revenus, soit 1 061 euros par unité de consommation et par mois. Cette part connaît une diminution d'un point par rapport à 2016. Si la situation financière des familles monoparentales semble se stabiliser (47 % sous le seuil de bas revenus en 2018, contre 48 % deux ans plus tôt), celle des personnes isolées tend à s'améliorer (38 % contre 45 %).

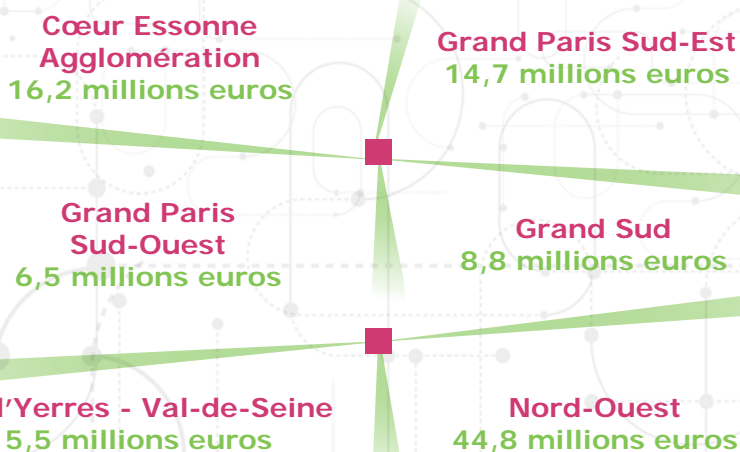
Source : Caf, fichier définitif des allocataires au 31 décembre 2018 (FR6_1218)

Portrait social 2018

Retrouvez le portrait social de la Caf de l'Essonne en téléchargement



Le financement de nos territoires



Sur ses six territoires (d'action sociale), la Caf de l'Essonne apporte un soutien financier à ses partenaires des structures de deux manières : **en investissement et en fonctionnement**. Les financements d'investissement sont dédiés à la création d'équipements destinés aux familles tels que les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), les relais d'assistants maternels (Ram), les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh). Ceux liés au fonctionnement, permettent la bonne gestion de ces structures et leur pérennité. La Caf de l'Essonne subventionne également des actions ponctuelles dans le cadre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap), des politiques de la ville (Pdv) et du dispositif ville-vie-vacances (Vvv) par exemple.

En 2018, ce sont **107 millions d'euros** qui ont été octroyés par la Caf de l'Essonne **dans la cadre de ces financements d'action sociale**. Le nord du département, qui dénombre le plus d'habitants et de quartiers prioritaires de la politique de la ville, concentre près des trois-quarts de ces financements. C'est le cas notamment du territoire Nord-Ouest (un tiers de la population essonnienne) qui connaît une forte évolution démographique depuis quelques années et qui nécessite des investissements forts (42 % des financements octroyés) afin de développer et d'améliorer l'offre de services aux familles. À l'opposé, le territoire Grand-Sud est vaste mais présente une faible densité de population et concentre de ce fait une part moindre des financements d'action sociale qui permet néanmoins un accompagnement dynamique des partenaires du Sud du département.

Les prestations versées aux allocataires

MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS VERSÉES

2018	STRUCTURE	2017	ÉVOLUTION
1 340 929 252	100,0%	1 315 816 203	1,9 %



Télécharger
la totalité du tableau

Moderniser le système d'information



Lors de la précédente convention d'objectifs et de gestion (Cog), la Cnaf a unifié l'organisation de son Système informatique (Si) en intégrant les sites informatiques au sein d'une Direction du Système informatique (Dsi) nationale.

À ce titre, la Branche modernise son Si pour répondre aux enjeux numériques qui s'imposent, à la fois aux Caf et aux allocataires.

En interne, cette transformation numérique se traduit par la prise en compte des technologies plus actuelles. C'est le cas en 2018 d'une mutation vers Office 365 permettant l'utilisation d'outils collaboratifs.

La modernisation des postes de travail des collaborateurs vers un environnement digitalisé doit favoriser l'usage de vecteurs nomades (tablettes, Pc portables...).

La mise en place d'assistants digitaux consistant dans un premier temps à automatiser des tâches à faible valeur-ajoutée permet aux collaborateurs de se consacrer à des activités d'expertise.

En externe, cette transition numérique se traduit par le développement des téléservices (caf.fr, monenfant.fr) garantissant aux allocataires une qualité et une continuité de service accrues.

Parallèlement, des offres dématérialisées vers les partenaires (échanges de données) contribuent à renouveler la relation entre ces-derniers et la Caf.

Enfin, la sécurisation des données informatiques est renforcée pour faire face au risque croissant relatif à la cybersécurité (exemple : sécurisation des accès...). Cela résulte d'un système informatique modernisé et davantage ouvert à l'extérieur.

La communication stratégique sur les territoires

Une communication au service de la stratégie

La communication de la Caf a déjà connu une forte évolution ces dernières années en s'attachant à délivrer à ses partenaires des contenus à fortes valeurs ajoutées et des informations stratégiques sur les champs des politiques et des financements que la Caf incarne et déploie sur les territoires.

L'enjeu de la communication est d'apporter aux partenaires de la Caf un service de qualité avec une information utile, personnalisée et efficiente. Aussi, la Caf intensifie-t-elle encore plus ses efforts de communication pour proposer désormais une communication territorialisée afin de délivrer une information « sur-mesure ».

Une communication partenariale partagée

Le site [esprit-de-famille](#) incarne parfaitement cette volonté de la Caf d'articuler les informations stratégiques et politiques avec des contenus plus opérationnels. Ce site permet notamment d'obtenir, par territoire, une vision précise des actualités et des actions de la Caf mais aussi de ses partenaires.

Partant du principe qu'une relation partenariale est avant tout un partage (de connaissances, d'expertises, de savoir-faire...), la Caf considère qu'être partenaire c'est aussi donner de la visibilité aux projets partenariaux. Ce nouveau site permet notamment aux partenaires de s'exprimer sur les politiques sociales, les projets, les besoins... Qu'il s'agisse de témoignages, de dossiers ou d'interviews vidéos, la Caf leur propose désormais ce nouveau canal d'expression.

Il s'agit ici, de traduire la volonté de la Caf de proposer une communication partenariale partagée.

Une communication résolument partenariale

En 2018, la Caf a continué d'organiser de nombreuses réunions partenariales telles que les comités laïcité (tous les trimestres), la journée départementale des points relais [caf.fr](#), la journée départementale du Sdaf.

Ces événements renforcent les liens avec les partenaires et permettent d'enrichir notre connaissance mutuelle des enjeux sociaux sur les différents territoires de l'Essonne. La Caf continue d'investir dans une communication moderne, personnalisée et partagée avec ses partenaires.





La stratégie immobilière : la Caf de l'Essonne, un service public qui investit sur les territoires

L'immobilier, au service d'une vision

Service public de premier plan sur le territoire, la Caf de l'Essonne a engagé une nouvelle stratégie immobilière pour ancrer son action en Essonne.

Cette stratégie s'appuie à la fois sur un nouveau siège à Évry-Courcouronnes et sur une présence auprès des allocataires sur tout le département.

Investir sur les territoires

Pour répondre aux enjeux de la relation aux allocataires, de l'accès aux droits et du déploiement des politiques sociales sur les territoires, la stratégie immobilière a pour vocation d'inscrire la Caf dans cette dynamique de territorialisation et d'incarner un service public moderne et proche.

Dans cette approche, la Caf a étudié les nouvelles implantations en Essonne en fonction des grands bassins de vie actuels et en devenir.

Quelle offre sur les territoires ?

La volonté de la Caf est de proposer une offre homogène sur l'ensemble du département. Avec ses six territoires d'intervention, elle propose désormais une offre d'accueil enrichie avec un accueil caf.fr tout venant, des ateliers numériques caf.fr et des rendez-vous personnalisés avec un gestionnaire conseiller allocataire ou un travailleur social.

La Caf s'engage ainsi dans une offre globale de service aux allocataires, en proposant, en un lieu unique, une offre d'accueil en matière de prestations, une offre d'accompagnement numérique et une offre d'accompagnement social.

Déploiement de la stratégie immobilière

Cette stratégie immobilière, ayant pour horizon 2022, a déjà débuté avec l'ouverture de deux nouveaux sites !

En 2018, la Caf a investi dans la création d'un nouvel Esp@ce Caf à Brunoy. En effet, en s'implantant dans le Val d'Yerres - Val de Seine, la Caf répond à une volonté d'implantation plus forte d'un service public de proximité permettant ainsi d'améliorer l'accès aux droits dans ce bassin de vie.



Dans le nord-ouest du département, à Massy, la Caf a regroupé les antennes de Massy et d'Athis-Mons pour répondre à une augmentation de la démographie dans cette zone géographique. À présent, la Caf déploie sur le territoire du Nord-Ouest pas moins de douze travailleurs sociaux, et quatre chargés de conseil en développement. En parallèle, la Caf a initié les travaux de rénovation de son Esp@ce Caf de Massy permettant d'ouvrir ses portes en juin 2019. L'offre est la même que celle de l'Esp@ce Caf de Brunoy

Prochaine étape : un siège unique à Évry-Courcouronnes

Parce que demain se construit aujourd'hui, la Caf a engagé l'étape suivante de sa stratégie immobilière : la réimplantation de la plus grande partie de son personnel à Évry-Courcouronnes.

Le projet de siège unique vise, en effet, à regrouper les équipes d'Évry-Courcouronnes et d'Arpajon ainsi que les équipes des antennes du nord du département, pour créer une **communauté de travail unifiée** qui sera source d'efficience pour l'organisme, ses allocataires et ses partenaires.

En effet, le futur siège intégrera un accueil allocataires. Cet Esp@ce Caf proposera une offre d'accueil modernisée (plus de services en ligne, plus de rendez-vous) et sera plus grand que celui du quartier de Bras-de-Fer avec des commodités de stationnement et de transports en commun à proximité immédiate.

Pour les partenaires, la Caf mettra aussi à disposition des espaces de réunion de différentes tailles permettant de mener des projets, des assemblées, des groupes de travail dans de bonnes conditions matérielles.

Enfin, cette nouvelle implantation, prévue pour fin 2022 à Évry-Courcouronnes, incarne la volonté de poser une image de marque sur le territoire de l'Essonne, d'un service public moderne, ouvert et accueillant.

La stratégie numérique de la Caf de l'Essonne

La Caf de l'Essonne a poursuivi en 2018 sa stratégie de développement numérique dans les territoires. Elle propose désormais une offre ambitieuse avec, en plus de ses Esp@ces Caf, **37 points de proximité pour les allocataires. 22 points relais et 15 points numériques** permettent de garantir une accessibilité aux offres en ligne et un accompagnement des usagers. La Caf continue ainsi de développer l'accès aux droits : **2 327 personnes guidées** à la navigation caf.fr et **4 726 reçus** en accueil sur rendez-vous pour des situations complexes.

Des ateliers numériques sont élaborés et organisés en concertation avec les partenaires points relais et dans les Esp@ces Caf d'Arpajon et d'Évry-Courcouronnes, l'objectif étant de rendre l'allocataire autonome dans ses démarches sur le caf.fr et d'offrir un service attentionné de prise en main.

Un diagnostic d'autonomie numérique est réalisé avant de proposer un atelier adapté aux savoirs de l'allocataire : **120 allocataires ont participé aux ateliers numériques** dans les points relais et une vingtaine a été formée dans les Esp@ces Caf.

Pour ce faire, la Caf accompagne ses partenaires, véritables ambassadeurs de l'offre de service de la Caf : de manière personnalisée avec un soutien techniques de qualité : 43 partenaires ont été formés sur l'année en amont de l'ouverture des points relais.



LA CAF DANS LES TERRITOIRES

Rapport d'activité 2018